L'entrée des jeunes sur le marché du travail: un enjeu politique

Journée IFFP - Tolochenaz, 21 mars 2013 Véronique Polito, secrétaire centrale



Un enjeu politique?

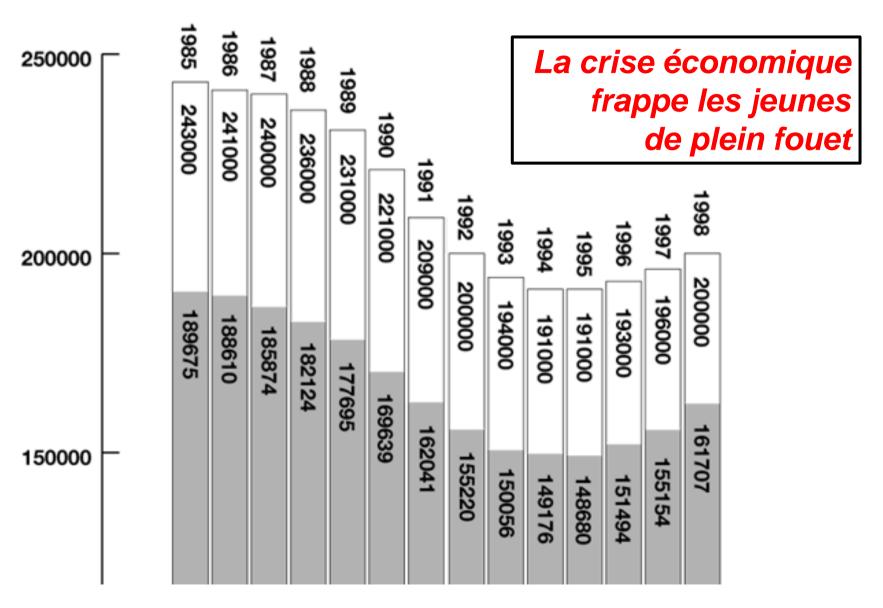
Thèses pour guider la réflexion:

- 1. Les impulsions politiques (avec et pour les jeunes) sont essentielles pour faire bouger les choses
- 2. Les mesures d'intégration des jeunes sont tributaires du soutien politique au plus haut niveau
- 3. Le consensus politique n'est plus garanti, la volonté politique faiblit
- 4. Le succès futur de la formation et de l'insertion professionnelles des jeunes dépendra de la volonté des acteurs politiques à coopéres guss

Les impulsions politiques (avec et pour les jeunes) sont essentielles pour faire bouger les choses



Le marché des places d'apprentissage de 1985 à 1998



Années 90: la jeunesse syndicale en action...

En 1992, la jeunesse syndicale lance une "pétition des apprentis" (Lehrlingspetition).

Elle demande:

- Une réforme de la formation professionnelle initiale (formation de base large, moins de spécialistions)
- Des salaires minimaux garantis pour les apprentis
- Plus de vacances
- Des possibilités de formation continue (congé formation et extension du système de bourses)

Elle réunira 40'000 signatures. Le Parlement transmettra au CF et adoptera un postulat.

1998: lancement de l'initiative "pour des places d'apprentissage"

Que demande l'initiative?

L'initiative des jeunes syndicalistes exige que le droit à une formation professionnelle suffisante soit inscrit dans la Constitution fédérale. Au cas où les entreprises ne proposeraient pas suffisamment de places d'apprentissage, la Confédération et les cantons devraient intervenir et offrir des cours de formation professionnelle. Les dépenses causées seraient financées par un fonds pour la formation professionnelle.

Années 2000: sous la pression, le cadre législatif évolue

- Le Parlement prépare un contre-projet à l'initiative. En 2002, il adopte la nouvelle loi sur la formation professionnelle
- L'initiative syndicale est réjetée, mais la loi intègre une série de revendications:
 - → La Confédération, les cantons et le monde du travail veillent à assurer une offre de FP suffisante, notamment dans les domaines d'avenir.
 - → Le Conseil fédéral intervient en cas de déséquilibre sur le marché des places d'apprentissage (art. 13)
 - → Les cantons mettent en place des mesures pour préparer à la FP les jeunes qui sortent de l'école avec des "déficits de formation" (art. 12)

Les mesures d'intégration des jeunes sont tributaires du soutien politique au plus haut niveau



Un symbole de volonté politique

- Sous l'impulsion de la présidence de l'USS, la Confédération instaure dès 2005 la conférence nationale des places d'apprentissage.
- Réunion "au sommet" des partenaires sociaux, de la Confédération et des cantons (CDIP)
- La Conférence permet de fédérer les forces au niveau national et de donner une nouvelle dynamique aux initiatives éparses des cantons
- Mesures de promotion du marché des places d'apprentissage
- Mesures de transition secondaire I et II
- → Mesures pour les jeunes en difficultés (case management, AFP)
 SGBIUSS
- Mise à disposition de moyens financiers

La transition, au coeur des débats

Dans les années 2000, les syndicats continuent à faire pression pour que la formation postobligatoire au niveau secondaire II soit garantie pour tous les jeunes

En 2006, la CDIP, en tant qu'acteur clé de la transition secondaire I-II, prend ses responsabilités:

- → Signature d'un "commitment" entre les partenaires de la formation (CDIP, Confédération, partenaires sociaux)
- Il fixe les lignes directrices pour l'optimisation de la transition
- → Lancement en 2006 du projet national "Transition"



Le commitment de 2006: un acte politique par excellence

Principe: "Tous les jeunes doivent avoir la possibilité de suivre, au secondaire II, un parcours de formation qui soit adapté à leurs capacités."

Lignes directrices

- Augmenter le taux des diplômes du secondaire II (de 90 à 95% d'ici 2015)
- Optimiser la transition par des mesures pendant et après la scolarité obligatoire
- Réduire le temps de transition
- Harmoniser les exigences (standards de formation, profils d'exigence)
- **■** Former les enseignant-e-s



Le consensus politique n'est plus garanti, la volonté politique faiblit



Désintérêt politique croissant pour la formation professionnelle initiale

- Le centre d'intérêt se déplace sur la formation supérieure (tertiaire A et B)
- Le conflit se cristalise autour de la question de la formation professionnelle supérieure (financement)
- Le conflit se reportent sur la formation professionnelle initiale:
 - → Absence de nouveau consensus sur les objectifs de la transition secondaire I-II
 - → Le commitment des partenaires de la formation n'a pas été renouvelé (en attente depuis une année)
 - → Le projet "transition" (phase II) est gelé au niveau national jusqu'à nouvel ordre



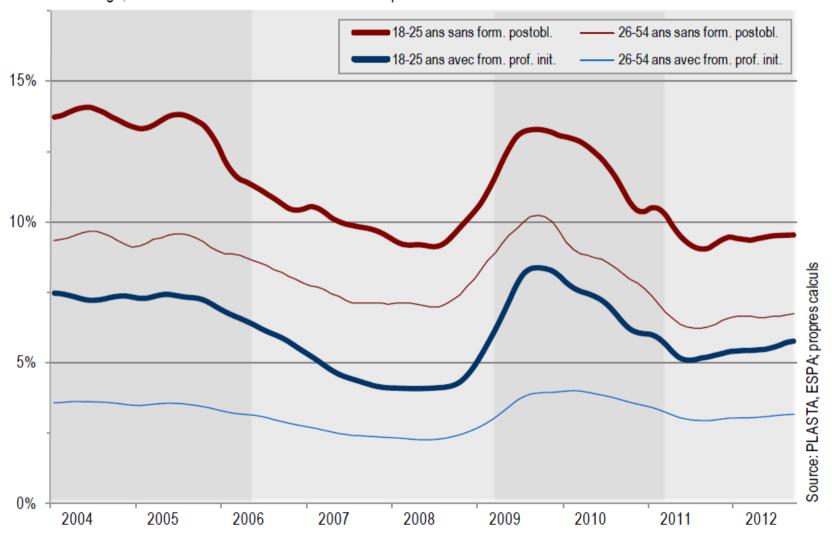
Cela veut-il dire que les problèmes sont réglés?





Le chômage des jeunes toujours actuel...

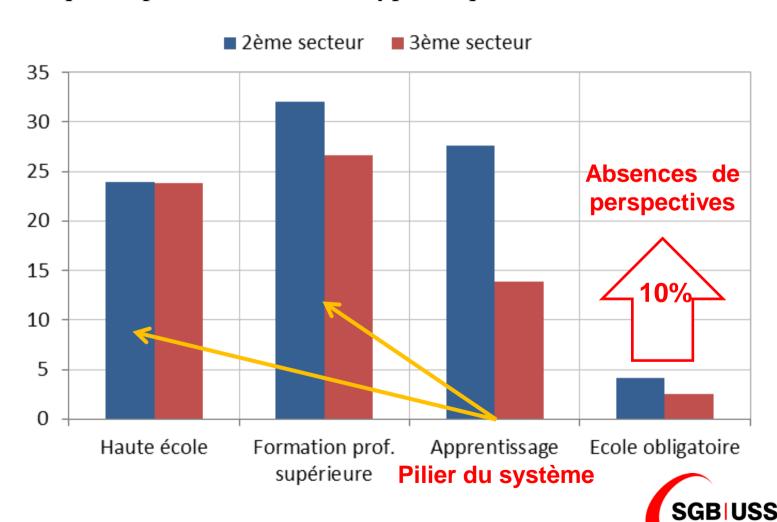
Taux de chômage, variations saisonnières et aléatoires comprises



Source: Baromètre des jeunes arrivant sur le marché du travail après une formation initiale

Les besoins du marché du travail évoluent

Manque de personnel selon le type de qualifications, 2012



www.sgb.ch|www.uss.ch

Le succès futur de la formation et de l'insertion professionnelles des jeunes dépendra de la volonté des acteurs politiques à coopérer





